

JULIEN CABANA

JULIEN.CABANA@QUEBECORMEDIA.COM

PLEIN AIR
chasse et pêche

Une protection essentielle

Au cours des prochaines semaines, de nombreux amateurs de chasse vont parcourir les forêts à la recherche de leur gibier favori. Les gens se préparent sans relâche pour la préparation de ces excursions, mais souvent ils oublient l'essentiel, la protection de leur vie.

Pourtant, il existe au Québec une entreprise qui peut faire toute la différence en cas d'accident ou de maladie, lors d'une excursion de chasse. Fondée sous le principe d'un organisme sans but lucratif (OSBL), la compagnie est maintenant une entreprise privée. Pour le président et chef de la direction de la nouvelle entreprise, Christian Trudeau, AirMédic a la capacité d'intervenir en milieux urbains ou en régions éloignées dans des délais qui font souvent la différence. Dans le jargon du métier, les spécialistes de la compagnie travaillent selon le principe du « Golden Hour ». Ce principe veut que la prise en charge et les soins prodigués à une personne en détresse dans la première heure suivant l'accident ou le début de la maladie contribuent à diminuer les risques de mortalité, de complications et de séquelles chez la personne touchée.

Pour arriver à assurer le service aux

membres, cette compagnie fonctionnant sous le principe du membership annuel au tarif de 120 \$, les propriétaires ont monté une flotte imposante d'appareils équipés spécialement pour des interventions médicales.

TOUTE UNE FLOTTE

La compagnie dispose d'une flotte de cinq hélicoptères et d'un avion Pilatus PC12. D'autres appareils vont s'ajouter à la flotte au cours des prochains mois. À bord de chaque aéronef, il y a une équipe de pilotes et de gens du milieu médical qui sont formés pour prodiguer des soins aéromédicaux. En cas d'intervention, vous êtes entre bonnes mains. Les activités se font à partir des cinq bases disposées de façon stratégique à Saint-Hubert, dans les Laurentides, à Québec, au Saguenay et à Chibougamau.

Il n'y a donc aucune excuse pour ne pas vous prévaloir de tels services si vous fréquentez les forêts du Québec. Cette façon d'obtenir de l'aide peut faire la différence entre votre survie et votre mort ou encore pour éviter de souffrir de séquelles pour le reste de votre vie. Il vous suffit de pouvoir les joindre par téléphone en composant leur numéro d'urgence. Il est certain qu'à certains endroits, il n'y a pas de téléphone ou encore le signal pour le téléphone cellulaire n'est

pas disponible. À ce moment-là, le téléphone satellitaire est la seule façon de fonctionner. Ce type d'appareil peut se louer présentement sur le marché à un coût intéressant.

LES CONDITIONS D'UTILISATION

Pour le chef des opérations François Rivard, il n'y a pas de raison de ne pas utiliser les services de son entreprise.

« En étant membres, les gens ont la protection AirMédic. Ce que je leur dis, c'est de ne jamais hésiter à nous appeler en cas d'urgence, a expliqué Rivard. Même si les gens doutent de la gravité de leur état, ils n'ont pas à hésiter. Si on établit que c'est une ambulance terrestre qu'il leur faut, on se chargera de l'envoyer. Nous sommes en lien avec tous les services d'urgence. Ce que nous voulons, c'est de faire bénéficier les gens des secours médicaux les plus rapides et les plus efficaces. Si les gens nous appellent en premier lieu et que leur état nécessite effectivement des secours héliportés, on aura gagné un temps très précieux pour intervenir rapidement. Nos équipes sont prêtes à décoller en moins de 10 minutes suivant la réception d'un appel de détresse. Si Airmedic est appelé en deuxième ou troisième lieu, on aura perdu un temps précieux, et c'est la personne en détresse qui en subira les conséquences. »

Babillard nature

Amende épicée

Une entreprise de Matagami a écopé d'une amende de 10 100 \$ pour avoir détruit des nids d'oiseaux migrateurs. L'infraction remonte à juin 2008 lorsque cette compagnie a détruit illégalement 200 nids d'hirondelle de rivage lors de travaux dans une sablière. L'enquête a été menée par les agents de protection de la faune du poste de Matagami, qui ont finalement porté des accusations en vertu de la loi sur la protection des oiseaux migrateurs. Cette hirondelle est un oiseau protégé par la Loi de 1994 sur la convention des oiseaux migrateurs. Elle niche dans des falaises abruptes naturelles ou artificielles, telles que des sablières ou des carrières à proximité des zones humides. Comme ce fut le cas dans ce dossier, des travaux d'excavation ou de construction réalisés au printemps ou pendant l'été peuvent avoir des effets dommageables sur la nidification de cette espèce.

Les Amis de la pêche

La dernière édition de l'Omnium des amis de la pêche qui se tenait sous la présidence d'honneur de M. Réjean Léger, de Canadian Tire Saint-Romuald, a permis d'amasser 17 200 \$. Ces fonds seront remis à la Fondation pour la sauvegarde de la truite mouchetée, qui s'en servira pour financer les coûts des programmes éducatifs O. P. Hercule, conçus pour les élèves de la 6e année du primaire et de 1re secondaire. Ce programme permet à ces jeunes de découvrir la truite mouchetée, ses habitudes de vie, comment elle vit en nature et ils apprennent aussi à la pêcher. L'objectif de la fondation est de former la relève à la pêche sportive dans un cadre sécuritaire et respectueux de l'environnement.

Lac Portage

La pourvoirie du lac Portage, située dans la Beauce, a obtenu une prolongation de sa saison de pêche. Ainsi, il est possible d'y capturer des truites mouchetées et des truites arc-en-ciel jusqu'au 15 octobre. Durant cette saison tardive, les couleurs automnales offrent un décor exceptionnel. Pour tout savoir sur les coûts, services et disponibilités, vous pouvez communiquer avec les gens de la pourvoirie au 418 226-7741 ou au 418 221-4848.

AirMédic a la capacité d'intervenir en milieux urbains ou en régions éloignées dans des délais qui font souvent la différence



■ AirMédic utilise des hélicoptères de ce type pour porter secours aux gens en danger partout au Québec.

PHOTO COURTOISIE